

Le seul écrit théologique que les manuscrits attribuent à Jean d'Antioche <sup>-1100</sup> ~~en~~ <sup>à</sup> l'Orient vivot à moins de 200 ans est un traité sur les Azymes. On l'attribua tout naturellement à Jean A. (maintenant Jean E!), dans l'ignorance où l'on était d'un titulaire homonyme au XII<sup>e</sup> siècle. L'apparition de ce nouveau personnage oblige à éprouver l'opinion acquise.

V. Grumel:  
Les Patriarches  
grecs d'Antioche  
du nom de Jean  
IA et IB<sup>e</sup> Siècles.  
à Echos d'Orient  
t.933 p. 297

L'opuscule, dont on ne connaît pas <sup>Διηγήσις τοῦ</sup>  
<sup>τοῦ θεοφόρου Ελλάς</sup> p.10 que quelques lignes d'incipit  
a été édité depuis par le P. Leib: "Deux furets  
Byzantins sur les Azymes au début du 1B<sup>e</sup> siècle" (dans  
"Orientalia Christiana" v. II, f 3, p. 244-263). Le texte est  
malheureusement fort sobre en attaches avec l'histoire.

L'ouvrage est adressé, d'après les manuscrits de la  
Vallieilliane (XIII<sup>e</sup> s.) <sup>et</sup> à l'Adrianopolis (ibid. p.  
244). - D'après ceux de Moscou (plus récents) <sup>et</sup> à l'  
Adrianopolis (Moscou 239, 240 et 250). Voici le Catalogue  
de Vladimir aux pages 312, 316 et 340 - Dans le Moscou  
250, une note marginale indique que le traité se trouve dans  
d'autres manuscrits sous le nom de Jean de Jérusalem  
--- à moins l'opposé: attribution certainement erro-  
née). - Si l'on accepte la première leçon, il n'est pas  
du tout qu'il désigne un Evêque d'Andrinople. Peut-être faut-il  
il y voir un nom de famille. Mais passons.

L'auteur du traité rappelle que lui-même a fait une démarche  
en vue de l'union des Églises, que l'Empereur et le premier  
des frères <sup>l'</sup> on accueilli favorablement <sup>et</sup> se sont employés  
avec zèle à ce dessein, et que son correspondant l'aide auprès

... on l'a nommé apôtre mais n'a pas pu lui répondre. Le P. Leib croit  
qu'il s'agit du Patriarche de Constantinople. p. 192.

de l'un et de l'autre.

Et puisque Dieu fait maintenant que les circonstances sont favorables, il était conséquent de faire connaître ce qui est des avyntes, afin d'éclairer ceux qui dorment conduire ces projets.

Le moment favorable à l'union auquel notre auteur fait allusion est probablement l'année 1112 où les Romains envoyèrent une ambassade non fâcheuse à Constantinople (Chronicon Cassinense I. IV n. 46. P. L. t. 173 col. 873)

En quoi consista la démarche de Jean en faveur de l'union? C'est ce qu'on ne saurait dire avant la découverte de nouveaux documents ou tout au moins la publication des pièces inédites ci-dessus signalées.

Pour ce qui est du contenu et de la qualité de l'ouvrage, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'étude du P. Leib.

Le Patriarche d'Antioche Jean avait abdiqué sa dignité, quand il compose cet ouvrage. Il dut mourir peu après. - Lequel fait <sup>l'Albert d'Aix</sup> dire que notre Jean est mort à Constantinople deux ans après avoir quitté Antioche. J'ai cherché en vain un tel renseignement dans cet historien. Le bout du texte cité par le savant Dominicain appartient à Guillaume de Tyre, lequel parle bref du départ du Jean pour Constantinople deux ans après l'arrivée des Croisés, mais ne dit rien de sa mort.